



1 - PRINCIPE .....	page 126
2 - DOMAINE D'EMPLOI .....	page 126
3 - GARANTIE .....	page 126
4 - DESCRIPTION DES CONSTITUANTS DE L'OUVRAGE .....	page 126
5 - SUPPORTS.....	page 127
6 - MISE EN ŒUVRE DE L'ENDUIT .....	page 129
7 - STOCKAGE ET CONDITION DE POSE .....	page 130
8 - ORGANISATION DE CHANTIER .....	page 130
9 - SIPHON ET CANIVEAU .....	page 130
10 - MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉE .....	page 131
11 - TRAITEMENT DES SOCLES MAÇONNÉS ....	page 134
12 - FINITIONS .....	page 135
13 - TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS ....	page 138
14 - MISE EN ŒUVRE DU MURAL ULTRA .....	page 139
15 - AGRÉMENT DES ENTREPRISES .....	page 141
16 - SURVEILLANCE - MAINTENANCE - RÉPARATION .....	page 141
17 - OUTILLAGE SPÉCIFIQUE .....	page 142

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

## 1. PRINCIPE

### Système de revêtement de sol plastique manufacturé constitué :

Les systèmes sont décrits dans l'Avis Technique n°12/13-1648\_V2.

- D'un enduit de ragréage autolissant pour parties planes, avec primaire, choisi parmi ceux décrits ci-après,
- D'un mortier d'égalisation pour parties pentues, avec primaire, proposé en association avec le précédent,
- De la colle réactive à deux composants, proposée en association avec les enduits de ragréage choisis,

- Du revêtement plastique manufacturé « TARASAFE PLUS » : revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle hétérogène, armaturé, avec support et non tissé en envers, incluant des particules de carbure de silicium dans la couche de surface,
- Du profil de recouvrement du joint de dilatation décrit ci-après,
- Des siphons et caniveaux en acier inoxydable spécialement adaptés aux revêtements de sol en PVC, décrits ci-après,
- Des cordons de soudure décrits ci-après,
- Des profils de finition et du mastic décrits ci-après.

## 2. DOMAINE D'EMPLOI

Les systèmes sont décrits dans l'Avis Technique n°12/13-1648\_V2.

Sur support neuf à base de liant hydraulique et dans les conditions de mise en œuvre préconisées décrits dans le dossier technique : Cuisines collectives relevant du classement UPEC des locaux et ayant le classement U4P3E3C2 ou U4P4sE3C2.

Étant considérées les dispositions préconisées pour la maîtrise de la qualité de la mise en œuvre et la surveillance de l'ouvrage en cours d'exploitation, la pose directe sur plancher intermédiaire est également visée, sauf disposition contraire prévue par le maître d'ouvrage et / ou le maître d'œuvre dans les pièces du marché.

**En particulier : la réalisation d'une étanchéité, pour les locaux sous-jacents définis à risques par le maître d'ouvrage, sera spécifiée dans les Documents Particuliers du Marché.**

**Ils ne s'appliquent pas aux locaux dont la température constante en exploitation est supérieure à 50°C et dans les zones soumises à des chocs thermiques supérieurs à 80°C sauf renfort spécifique (par exemple au droit des caniveaux et pianos de cuisine).**

## 3. GARANTIE

### Garantie Produit :

GERFLOR garantit son procédé et le revêtement de sol utilisés en système CUISINES COLLECTIVES pour une durée de 10 ans à compter de la vente du produit.

**Cette garantie ne sera acquise que pour les chantiers ayant fait l'objet par l'entreprise d'une demande par lettre recommandée avec accusé de réception à GERFLOR avant l'ouverture des travaux.**

D'autre part, elle ne sera acquise que si :

- les personnes physiques en charge du chantier ont suivi au préalable un stage « SYSTÈME CUISINE COLLECTIVE » chez GERFLOR.
- les prescriptions techniques définies dans l'Avis Technique et le cahier des charges sont strictement respectées par la société de pose.

Pour les ouvrages en rénovation, une préconisation écrite établie par le fabricant de ragréage.

**Attention : Aucune garantie n'est accordée en cas de non-respect de l'Avis Technique et du Principe de Mise en Œuvre.**

### Garantie Mise en Œuvre :

Ce procédé bénéficiant d'un Avis Technique, et étant classé dans la liste verte (risque faible ne nécessitant pas de sur-prime d'assurance) de la commission A.Q.C. (Assurance Qualité Constructeur), l'entrepreneur n'est pas tenu de souscrire une police d'assurance de mise en œuvre particulière.

## 4. DESCRIPTION DES CONSTITUANTS DE L'OUVRAGE

### ■ 4.1. SYSTÈME ENDUIT + COLLE + BARRIÈRE ÉTANCHÉITÉ (si nécessaire)

- Les systèmes enduit + colle sont les suivants :

- TARASAFE PLUS / BOSTIK,
- TARASAFE PLUS / UZIN,
- TARASAFE PLUS / CEGECOL,
- TARASAFE PLUS / MAPEI,
- TARASAFE PLUS / HB FULLER.

- Les principales caractéristiques techniques de chacun des produits sont données dans l'Avis Technique N°12/13-1646\* V1.

## 4.2. REVÊTEMENT DE SOL

Il s'agit du « TARASAFE PLUS ». Classement U4P3E2 / 3C2.

- Constitution : couche de surface opaque, incluant des particules de carbure de silicium, armature composée d'un non-tissé + grille de verre, couche d'envers en PVC plastifié, non-tissée en envers.

## 4.3. SIPHONS ET CANIVEAUX POUR SOLS SOUPLES

Ils doivent répondre aux critères du cahier des charges établi par la société GERFLOR, en accord avec les fournisseurs, qui sont :

- LIMATEC, Larringes, F-74500 EVIAN-LES-BAINS,
- BM France, ZI Petite Montagne Sud, 5, allée du Dauphiné, F-91018 EVRY Cedex,
- TOURNUS ÉQUIPEMENT, 25 avenue Jean Moulin, F-71700 TOURNUS,
- ACO, Le quai à bois, F-27940 NOTRE DAME DE L'ISLE.

## 4.4. CORDONS DE SOUDURE

- Cordon de soudure pour partie horizontale : Réf. : CR 50
- Cordon de soudure pour partie verticale : Réf. : CA 72

## 4.5. MASTIC

- Réf. : SIMSON 007
- Sté. BOSTIK SA, 12, Place de l'Iris - La Défense 2  
F-92062 PARIS La Défense cedex

## 4.6. COULIS MORTIER ÉPOXY POUR DESSUS DE MASSIF ET SOCLES

- SIKADUR BTP de SIKA
- Sté. SIKA - 84, rue Édouard Vaillant - F-93350 LE BOURGET  
Tél. : 01.49.92.80.33 - Fax : 01.49.92.80.97

## 4.7. PEINTURE THIXOTROPE (qui ne coule pas) pour huisserie

- Peinture POLYVIC
- Sté. JANVIC - 228, rue Jules FERRY - F- 95360 MONTMAGNY  
Tél. : 01.39.83.67.22 - Fax : 01.39.83.60.66

## 4.8. PROFIL DE JOINTS DE DILATATION

- Réf. : CJ-20 et CJ-30
- Sté. ROMUS - 13 rue du Taillefer - 91160-CHAMPLAN  
Tél. : 01.69.79.69.79 - Fax : 01.64.48.41.00

## 4.9. PROFIL DE FINITION

Profil de raccordement sol souple / résine et carrelage distribué par :

- ALCAM - 28 avenue des Morillons - 95140 GARGES LES GONESSE  
Tél. : 01 39 86 71 11 - Fax : 01 39 86 11 43

## 5. SUPPORTS

### 5.1. SUPPORTS HORIZONTAUX EN NEUF

TYPE DE SUPPORT	RÉFÉRENTIEL
Dallage sur terre plein	DTU 13.3
Plancher en dalle pleine de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis	NF P 18 201 (Réf. DTU 21) et amendements
Planchers en dalle pleine à partir de pré-dalles préfabriquées et de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis	Cahier CSTB 3221 - mai 2000 NF P 18 201 (Réf. DTU 21) et amendements
Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton armé, avec table de compression en continuité sur appuis	NF P 18 201 (Réf. DTU 21) et amendements
Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton précontraint table de compression en continuité sur appuis	Cahier CSTB 2892 - juin 1996
Planchers nervurés à poutrelles préfabriquées associées à du béton coulé ou associées à d'autres constituants préfabriqués par du béton coulé en œuvre, avec continuité sur appuis	Cahier CSTB 2920 - novembre 1996
Plancher à partir de béton coulé en œuvre sur profilés métalliques larges collaborant, avec continuité sur appuis	Avis techniques respectifs complétés par additifs, complétés par additif commun n° 3 / 94 - 258
Dalles traditionnelles à base de liants hydrauliques	NF P 14 201 (Réf. DTU 26.2) et amendements
Chapes fluides base ciment	Avis techniques respectifs

### 5.2. SUPPORTS HORIZONTAUX EN RÉNOVATION

- Béton
  - Carrelage
  - Résine / Peinture
  - Sols souples
- sur supports maçonnés

**IMPORTANT :** Le diagnostic sera établi par le maître d'œuvre et les recommandations concernant les dispositions préalables à la pose avant ragréage ne seront confirmées qu'après la visite sur place et étude approfondie de toutes les données de chaque différent projet par les services techniques du fournisseur des produits de préparation du support.

La mise en route des travaux de préparation du support à rénover ne sera effectuée qu'après confirmation écrite, de la part du fournisseur de produits à l'entreprise de pose, des constatations faites de l'examen des caractéristiques du support et des préconisations précises concernant la préparation du support.

### EXIGENCES GÉNÉRALES

- **Planéité :**  
Aucune flèche ne doit être supérieure à 3 mm sous la règle de 2 m.
- **État de surface :**  
Il doit être conforme au document de référence : « CPT Enduits » ou Avis Technique selon le cas.
- **Propreté et cohésion :**  
Elle doit être conforme au document de référence « CPT Enduits » ou Avis Technique selon le cas. En outre : la cohésion superficielle doit être supérieure ou égale à 1 MPa, contrôlée par un essai de traction perpendiculaire à l'aide d'un dynamomètre de type « Sattec ».
- **Porosité :**  
Elle est contrôlée après l'opération de préparation mécanique ; en outre, le primaire doit être adapté à la porosité du support. Risques de remontées d'humidité : le support ne doit pas être susceptible d'exposer le revêtement à des remontées d'humidité sous quelque forme que ce soit. Cf. Norme - DTU applicable à la technique concernée.

## • Siccité :

Le taux maximal d'humidité résiduelle dans le support, contrôlé à la bombe à carbure en dessous d'une profondeur de 4 cm doit être inférieur à 4,5 %.

## • Température :

La température du support au moment de la réalisation du revêtement doit être conforme au CPT ou Avis Technique favorable en cours de validité applicable à la technique concernée.

## • Étanchéité :

Le système répond à cette exigence suivant les essais de fissuration et de perforation sauf exigences particulières de la part des maîtres d'ouvrages et / ou maîtres d'œuvres. (Dans ce cas l'étanchéité pourra être assurée par un système existant type membrane mono-couche sous chape rapportée...).

## EXIGENCES PARTICULIÈRES

Elles concernent les pentes, les socles et massifs, les évacuations, l'isolation thermique éventuelle, l'altimétrie, les percements. En outre, les pentes, les dispositifs d'évacuation, les socles et les massifs ainsi que les cloisons préfabriquées rapportées doivent être conformes au descriptif ; leur nombre et leur implantation doivent être conformes aux plans. Les dispositifs prévus doivent également être compatibles avec la solution d'étanchéité adoptée le cas échéant.

## TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Préparation mécanique : procéder à un ponçage, broissage et / ou grenailage (blastrac).

## Traitement des joints de structure

- **Joints de retrait :** les joints de retrait sciés sont traités comme des fissures, par remplissage avec une résine époxy liquide.
- **Joints de construction :** les joints de construction sont traités comme des fissures.
- **Joints de dilatation :**
  - En neuf : seuls les ouvrages ne présentant pas de joint de dilatation sont considérés.
  - En cas de joint de dilatation en rénovation: ils doivent avoir une largeur de 20 mm pour recevoir le profil préconisé (voir schéma de principe en annexe) ; si besoin ils sont « re-sciés » de sorte à avoir la dimension requise. L'embase métallique est fixée par vissage sur le support. Ne sont pas conseillés dans les zones de cuisson ou de lavage.

## Mise en place des profils de raccordement aux autres revêtements

- **Raccordement céramique :** après sciage sur 30 mm du support, la partie inférieure du profil de jonction spécial céramique est engravé dans la résine de scellement, la partie horizontale étant collée au support à l'aide de la même résine.
- **Raccordement résine :** le profil de jonction spécial résine est fixé par vissage sur le support.

## ■ 5.3. SUPPORTS VERTICAUX

Ils comprennent :

- les pieds de murs ou de cloisons délimitant les locaux et assurant la distribution intérieure,
- les socles et massifs.

## NOMENCLATURE

Compte tenu du risque d'exposition à l'eau des parois verticales, par référence au « Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois » (Cahier du CSTB n°3335), les supports admis dans le cadre du présent document sont les suivants :

- Cuisine EB+ :
- Cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « super » (couleur verte) faisant l'objet d'un Avis Technique favorable pour le domaine d'emploi considéré,

## Traitement des fissures :

- Les fissures doivent être traitées préalablement à l'application du primaire.

Selon le cas, elles sont traitées par l'une des techniques suivantes :

- microfissures de largeur inférieure à 0,3 mm : toute la surface doit être traitée soit par application du primaire.
- fissures de largeur supérieure ou égale à 0,3 mm, et inférieure à 1 mm :
- Procéder à l'ouverture de toutes les fissures à l'aide d'une meuleuse équipée d'un disque diamant sur environ la moitié de l'épaisseur (et en tout état de chose, sur au moins 1/3 de l'épaisseur). Pratiquer perpendiculairement au sens des fissures, tous les 20 à 25 cm, des entailles pour la mise en place des agrafes de chape.
- Dépoussiérer les incisions à l'aspirateur industriel,
- Poser les agrafes de chape,
- Obturer les fissures à saturation à l'aide d'une résine Époxy liquide de réparation,
- Saupoudrer sur ces zones encore fraîches du sable siliceux de granulométrie 0,5 - 1,2 mm,
- Après durcissement, balayer puis aspirer à l'aspirateur industriel l'excédent de sable.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES LIÉS À LA TEMPÉRATURE :

**Chaleur :** sous les équipements fonctionnant à chaud (appareils de cuisson...) reposant directement sur le sol, un socle ininflammable M0 doit avoir été réalisé sur une hauteur d'au moins 10 cm au-dessus du niveau du revêtement.

**Froid :** seules les chambres froides fonctionnant en température positive (conservation) sont visées par le présent document.

Les supports doivent être conformes aux exigences de la norme NF P 75-401 (Référence DTU 45.1).

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES DE STAGNATION D'EAU :

Les dispositions doivent être prises afin d'éviter la stagnation d'eau en permanence et permettre l'écoulement des eaux de lavage.

## Écoulements :

Par référence aux plans d'implantation et au descriptif, le support doit présenter, positionné conformément aux pièces de marché :

- le nombre de caniveaux nécessaires du type requis, dont le fond doit avoir également une pente; des caniveaux doivent notamment être prévus sous les vidanges des appareils,
- le nombre de regards et de siphons nécessaires du type requis, avec les pentes nécessaires.

## Pentes :

Par référence au descriptif figurant dans les pièces de marché, le support doit présenter les pentes nécessaires.

## Massifs et socles :

Chaque groupe de tuyaux doit avoir été isolé par réalisation de massifs et socles.

- Murs en béton conformes à la norme NF P 18-210 (Référence DTU 23.1) ou panneaux préfabriqués en béton conformes à la norme NF P 10-210 (Référence DTU 22.1), à parement courant ou soigné,
- Enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie conformes à la norme NF P 15-201 (Référence DTU 26.1). Cuisine EC :
- Murs en béton conformes à la norme NF P 18-210 (Référence DTU 23.1) ou panneaux préfabriqués en béton conformes à la norme NF P 10-210 (Référence DTU 22.1), à parement courant ou soigné,
- Enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie conformes à la norme NF P 15-201 (Référence DTU 26.1).

**Rappels (extraits du cahier n°3335)**

Local EB+collectif (local humide à usage collectif) :  
Local à forte hygrométrie.

**Exposition à l'eau** : en cours d'exploitation, l'eau intervient sous forme de projection ou de ruissellement et elle agit de façon discontinue pendant des périodes plus longues que dans le cas EB+ privatif, le cumul des périodes de ruissellement sur 24 h ne dépassant pas 3 heures.

**Entretien - nettoyage** : l'eau intervient pour l'entretien et le nettoyage ; le nettoyage au jet n'est admis que si la conception globale du local, y compris le sol, est appropriée (exemple : siphon de sol...), le nettoyage au jet d'eau sous haute pression restant exclu ; le nettoyage (fréquence généralement quotidienne) est réalisé avec des produits de  $5 < \text{pH} < 9$  à une température de plus ou moins 40°C.

**EXIGENCES RELATIVES AU SUPPORT**

- Planéité : parement soigné ; conforme à la norme NF P 74-204 (DTU 59.4),
- État de surface : conforme à la norme NF P 74-204 (DTU 59.4),
- Propreté et cohésion : conforme à la norme NF P 74-204 (DTU 59.4),
- Porosité : conforme à la norme NF P 74-204 (DTU 59.4),
- Siccité : le taux maximal d'humidité résiduelle dans le support doit être inférieur à 5 % en masse.

**TRAVAUX PRÉPARATOIRES**

- Préparation conformément à la norme NF P 74-204-1 DTU 59.4).
- Traitement des joints de dilatation : ils sont traités de façon identique aux supports horizontaux.
- Traitement des fissures conformément à la norme NF P 74-204-1 (DTU 59.4).

**CLOISONS PRÉFABRIQUÉES**

Panneaux sandwichs isolants revêtus conformes à la norme NF P 75-401 (DTU 45.1).

Nous conseillons la mise en œuvre du revêtement avant la pose des cloisons.

En cas de pose en remontée en plinthe sur ce type de panneaux, il est nécessaire de s'assurer que la structure des panneaux est compatible avec le profil de finition clipsé de GERFLOR.

## 6. MISE EN ŒUVRE DE L'ENDUIT

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE EN ŒUVRE**

Les Conditions Générales de Mise en Œuvre de l'enduit sont celles indiquées dans le Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de lissage et de ragréage autolissant destinés à la préparation de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol minces (CPT).

Les dispositions spécifiques au produit sont indiquées ci-après.

**CONDITIONS D'APPLICATION DU PRIMAIRE**

Le primaire est ensuite appliqué sur les zones non sablées à l'aide d'un rouleau mousse haute densité, à raison de 100 à 150 g/m<sup>2</sup>. Éviter la formation de flaques,

Temps de séchage avant application de l'enduit :

- 2 à 4 heures, sur support absorbant,
- 12 à 24 heures, sur support non absorbant.

L'enduit doit être exécuté au plus tard le lendemain de l'application du primaire.

**APPLICATION DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE POUR PARTIES PLANES**

Il est destiné à l'application sur supports plans.

**Préparation de la pâte :**

- gâchage de la poudre : contenu d'un sac de poudre de 25 kg dans 6 litres d'eau (soit 24 % d'eau), tout en malaxant jusqu'à obtention d'une consistance homogène, fluide et non granuleuse,
- matériel de gâchage : mélangeur électrique à vitesse lente.

**Matériel d'application** : lisseuse et spatule équipée d'une dentelure S2 en approche des caniveaux et des siphons,

**Consommation** : Cf. « CPT enduit »

**Épaisseurs d'application de l'enduit :**

- De 3 à 10 mm en local classé P3 (en tant que ragréage autolissant) et P4S.
- De 10 à 30 mm (en tant qu'ouvrage d'interposition).

Pour l'amélioration de la capacité auto-lissant et de la qualité de surface, passer la couche d'enduit encore liquide au rouleau débulleur.

Après 12 à 24 heures, procéder à un ponçage superficiel (grain 40 à 60) de la surface et aspirer.

**APPLICATION DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE POUR PARTIES PENTUES**

Il s'agit d'un enduit d'égalisation destiné à la réalisation des formes de pentes autour des évacuations.

**Préparation de la pâte :**

- gâchage de la poudre : le contenu d'un sac de poudre soit 25 kg dans 5,5 à 6 litres d'eau (soit 22 à 24 % d'eau), tout en malaxant jusqu'à obtenir une consistance homogène, onctueuse et non granuleuse. Ne gâcher que les quantités pouvant être utilisées dans 15 à 20 minutes suivantes environ.
- matériel de gâchage : mélangeur électrique à vitesse lente.

**Matériel d'application** : lisseuse.

**Consommation** : environ 1,5 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur.

- Répartir après création de chemins de pentes, (suivant le plan des formes de pentes : implanter au droit des lignes « hautes et basses » des points de repères pouvant être constitués par la mise en place de vis inoxydables à tête plate, fixées par chevilles PVC) si possible en une seule passe.
- Former et lisser en évitant toute inclusion d'air.
- Dans le cas d'une application en plusieurs passes, appliquer la couche suivante alors que la précédente est encore humide, c'est à dire dès qu'elle est circulaire ; sinon, appliquer une couche de primaire puis la nouvelle couche.
- Laisser sécher durant au moins 24 heures à 20°C pour une épaisseur de 3 mm.
- Après séchage complet, appliquer le primaire avant application de l'enduit.
- Délai de séchage de l'enduit : 24 heures pour 3 mm d'épaisseur, à 20°C.

**6.1. EXIGENCES RELATIVES AU SUPPORT TRAITÉ AVEC L'ENDUIT DE NIVELLEMENT****Planéité**

Aucune flèche supérieure à 3 mm sous la règle de 2 m.

**Pentes**

- Minimum de 1 % en tout point en partie courante dans le cas d'une pente générale.
- Minimum de 1 % en tout point sur une distance d'au moins 50 cm tout autour des bords extérieurs de chaque évacuation.



## ■ 6.2. EXIGENCES CONCERNANT LES TUYAUTERIES

Aucune perforation ne doit exister au niveau de revêtement de sol pour le passage de tuyauteries (arrivées ou évacuation). Une des solutions suivantes doit être appliquée :

- Encastrement dans la cloison,
- Passage en gaine technique,
- Passage dans pièce adjacente,
- Concentration dans un angle + coffrage,
- Descente du plafond,
- Dans le cas d'élément (four, plonge...) en position centrale.

Réalisation de socles maçonnés avec produits de scellement sans rétention d'eau (ou mieux encore avec un mortier constitué de résine et de sable siliceux). Hauteur = 13 cm sauf cas particuliers, selon hauteur des éléments de cuisine

- Soit 1 socle général rassemblant toutes les tuyauteries et les raccordements électriques.
- Soit plusieurs plots rassemblant des groupes de tuyauteries et / ou de canalisations.

**NOTE :** la hauteur des socles doit correspondre à la hauteur de la remontée en plinthe.

## ■ 6.3. EXIGENCES CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

Fixations murales des équipements de cuisine et des appareils sanitaires.

Pas d'appareils montés (les entreprises des lots techniques devront prévoir dépose et repose).

## 7. STOCKAGE ET CONDITION DE POSE

### Stockage

- Conformément à l'article 6,11 de la norme NF P 62-203-1 (Référence DTU 53.2).

### Température ambiante

- La température ambiante du local à revêtir doit être d'au moins + 10°C.

### Température du support

Au moment de la pose, la température du support :

- doit être au moins égale à + 10°C,
- doit être supérieure d'au moins 3°C à la température correspondant au point de rosée, c'est à dire à la température à laquelle l'humidité de l'air commence à condenser sur le support ou dans les capillaires du béton.

## 8. ORGANISATION DU CHANTIER

- Nous conseillons la mise en œuvre du revêtement avant la pose des cloisons.
- Compte tenu de l'utilisation de colles réactives, proscrire toute circulation pendant la pose et pendant la polymérisation de la colle (12 h).
- Pendant la durée des travaux, le maître d'ouvrage devra s'assurer qu'aucun stockage ne se fera avec du matériel avec embout caoutchouc.

## 9. SIPHONS & CANIVEAUX

L'utilisation de caniveaux et de siphons spécialement adaptés aux revêtements de sol PVC est impérative. GERFLOR se dégage de toute responsabilité dans le cas contraire.

### 1 - SIPHON ET CANIVEAU LIMATEC

Larringes  
74500 EVIAN-LES-BAINS  
Tél. : 04 50 73 41 12  
Fax : 04 50 73 48 87

### 2 - SIPHON ET CANIVEAU BM France

Z.I. Petite montagne Sud  
5, allée du Dauphiné  
C.E. 1816  
91018 EVRY Cedex  
Tél. : 01 60 86 30 15  
Fax : 01 60 80 06 13

### 3 - SIPHON ET CANIVEAU TOURNUS ÉQUIPEMENT

25, avenue Jean Moulin  
BP 59  
71700 TOURNUS  
Tél. : 03 85 40 47 45  
Fax : 03 85 40 47 41

### 4 - SIPHON ET CANIVEAU ACO

Le quai du Bois  
BP 85  
27940 NOTRE DAME DE L'ISLE  
Tél. : 02 32 51 30 55  
Fax : 02 32 51 50 82

### 5 - D'AUTRES SIPHONS ET CANIVEAUX

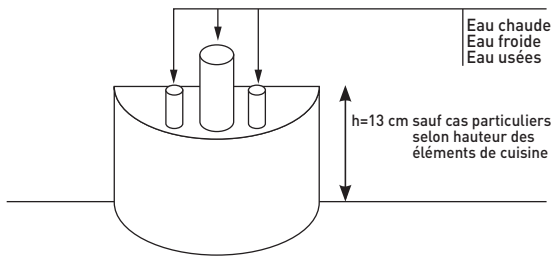
(Nature : acier inoxydable 18/10)  
Présentant les mêmes caractéristiques d'étanchéité peuvent être utilisés (suivant garanties données par le fournisseur sur l'étanchéité vis-à-vis des revêtements de sol PVC). Pour tout renseignement technique, s'adresser directement aux fabricants.

## 10. MISE EN ŒUVRE DÉTAILLÉE

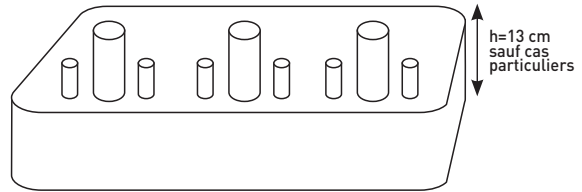
### 10.1. RÉALISATION DE SOCLES MAÇONNÉS

La confection des socles maçonnés doit être prévue au lot « chapes » avec des ciments ou des mortiers prêts à l'emploi sans rétention d'eau.

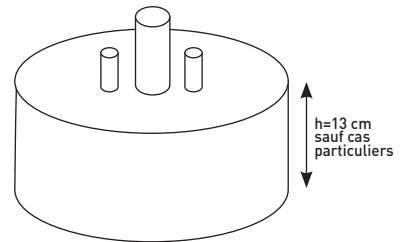
- Groupe de tuyaux le long du mur



- Rassemblement de plusieurs groupes de tuyaux sur un même linéaire dans un socle rectangulaire avec coins arrondis au milieu de la cuisine ou cas de blocs de cuisson suspendus.

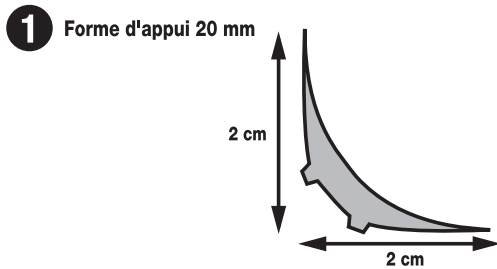


- Cas d'un groupe de tuyaux en cas d'appareillage unique au milieu de la cuisine.

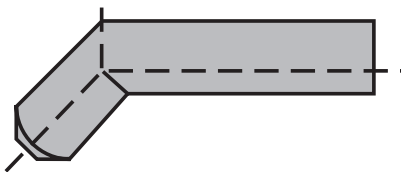


### 10.2. MISE EN PLACE DES ACCESSOIRES

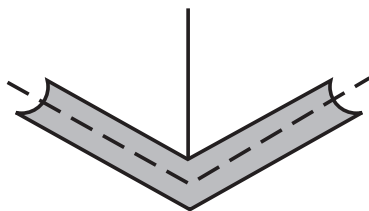
#### FORME D'APPUI DANS L'ANGLE SOL/MUR (4011)



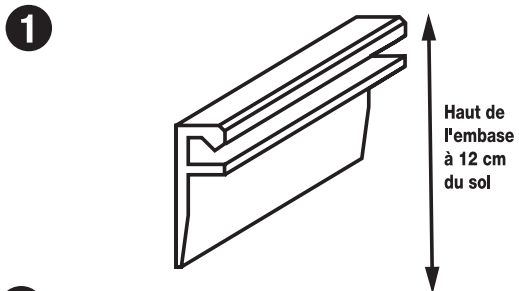
- 2** Mise en place dans un angle rentrant



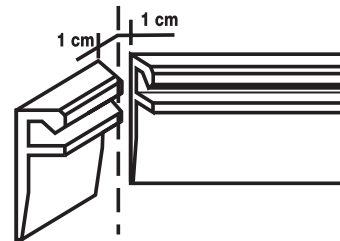
- 3** Mise en place dans un angle saillant



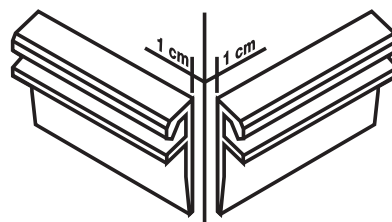
#### CLIP DE FINITION POUR REMONTÉE EN PLINTHE (0486) POUR PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS/PEINTURE



- 2** Mise en place dans un angle rentrant



- 3** Mise en place dans un angle saillant



## 10.3. MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT DE SOL

### TARASAFE PLUS

#### 10.3.1 Support

La pose par collage de ce revêtement en lés est réalisée sur un support exécuté conformément à la NFP 62-203 (Référence DTU 53.2) : Revêtements de sols plastiques collés.

#### 10.3.2 - Pose

##### Mise en place du matériau

- Température ambiante minimum de pose : 10°C.
- Température minimum du support : 10°C.

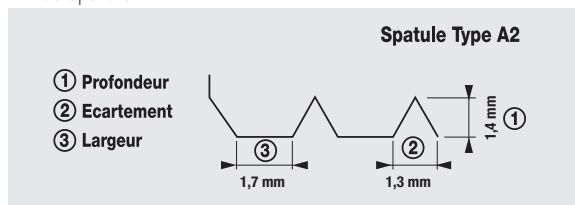
##### Calepinage. Préparation des lés

- Disposer les lés de telle façon que les soudures se trouvent en dehors du siphon ou à plus de 10 cm d'un côté du caniveau.

##### Collage

##### Utilisation d'une colle réactive souple à 2 composants

- Il a lieu 24 heures après la mise en place des lés.
- L'encollage du support avec une colle réactive, sera effectué à l'aide d'une spatule finement dentée type A2 (spécification TKB). Consommation : 350 à 400 g/m<sup>2</sup> environ.
- Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule.



### RECOMMANDATIONS POUR LE COLLAGE

Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle, mais contrairement aux indications portées sur l'emballage, la quantité à appliquer est de 350 à 400 g/m<sup>2</sup> environ avec la spatule type A2.

#### IMPORTANT

Proscrire tout aménagement ou mise en place de mobilier pendant 48 heures après la pose.

##### Application des lés

- Replier les lés par moitié. Encoller le support et appliquer le matériau.
- Replier les secondes moitiés et procéder de même, puis appliquer le lé suivant avec un jeu de 1 mm.
- Ne pas faire chevaucher deux films de colle à la reprise d'encollage.
- Lester le matériau autour des caniveaux pendant 24 h avant de l'araser.

##### Marouflage

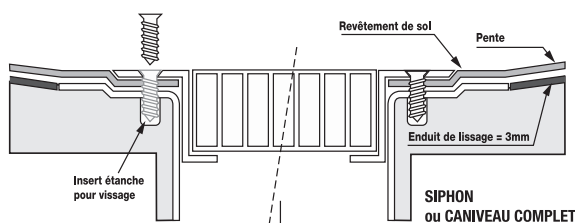
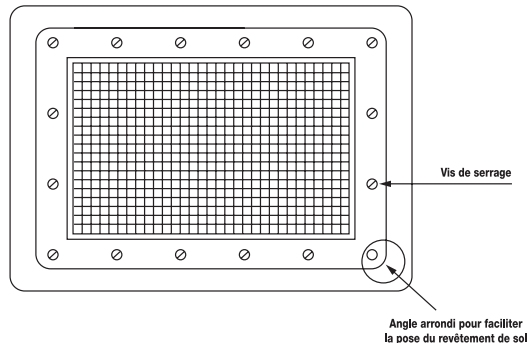
Marouflage spécifique pour colles réactives.

- Il s'effectuera avec une cale en liège.
- Il est nécessaire de se déplacer sur des plaques de répartition pour éviter tout fluage de la colle.
- Vérifier régulièrement l'aspect de surface du revêtement appliqué (décollement ponctuel au droit des joints, apparition éventuelle de boursoufflures, etc.) et renouveler l'opération de marouflage, si nécessaire.
- Proscrire toute circulation pendant la polymérisation de la colle (12 heures).

##### Raccordement Siphon / Caniveau et Revêtement de sol

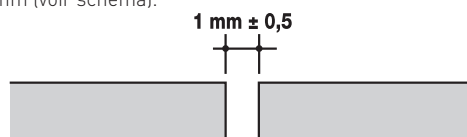
Siphon / Caniveau conçu pour recevoir des revêtements de sol PVC avec angle arrondi.

**FORME DE PENTE :** Minimum de 1 % en tout point sur une distance d'au moins 50 cm tout autour des bords extérieurs de chaque évacuation. Araser le matériau autour de l'intérieur du caniveau, 24 h après l'encollage et le lestage.



#### 10.3.3 Traitement des joints

À la mise en place des lés, respecter un écartement entre chaque lé de 1 mm (voir schéma).

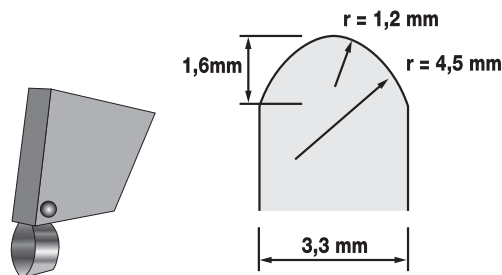
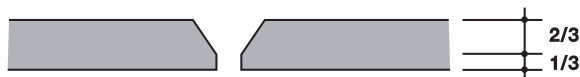


##### a) Chanfreinage

Le chanfreinage permet d'ouvrir le joint, de le régulariser et de supprimer les éventuelles traces de colle qui nuisent à la qualité de la soudure.

Il est réalisé :

- Soit manuellement avec un triangle à rainurer.  
Réf. : 262 613 000 ou ROMUS 95185.
- Soit mécaniquement avec une chanfreineuse KFU 1000 E.  
Réf. : 223 951 000 ou ROMUS Chanfreineuse GROOVER 95090.
- Soit avec une gouge à rainurer à chaud ROMUS 95051.





## b) Soudure

### Soudure manuelle

#### A.1 : pour cordon CR 50

Elle se fait à l'aide d'un chalumeau type LEISTER avec variateur à air chaud équipé d'une buse avec sortie ronde et d'une roulette ou une buse rapide (diamètre 5 mm).

#### A.2 : pour cordon CA

Utiliser une buse et une roulette.

### Soudure automatique

Les soudures peuvent être aussi réalisées au chariot automatique LEISTER UNIVERSAL.

## c) Arasage

Cette opération doit être réalisée en deux temps après refroidissement du cordon :

- pré-arasage avec couteau 1/4 de lune et guide d'arasage.
- finition avec le couteau 1/4 de lune seul ou spatule à araser.

### IMPORTANT

GERFLOR est à votre disposition pour tout renseignement concernant le matériel.

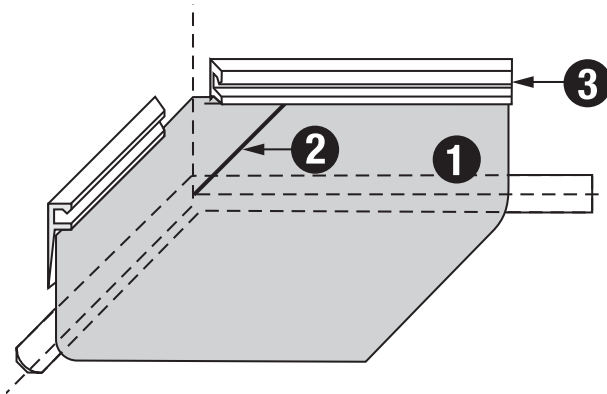
### ATTENTION !

Pieds et roulettes : proscrire l'utilisation de caoutchoucs susceptibles de laisser des traces indélébiles.

## 10.3.4 Étanchéité en rives par remontée en plinthe

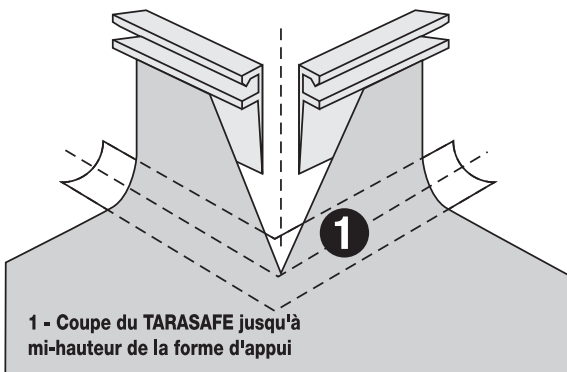
Le revêtement de sol est remonté en plinthe sur une forme d'appui.

### ANGLE RENTRANT

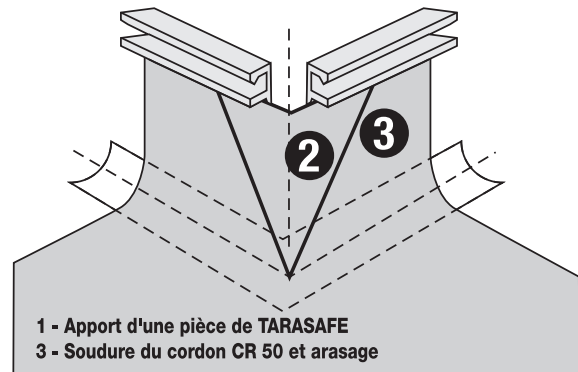


- 1 - Collage de TARASAFE en remontée en plinthe
- 2 - Coupe et soudure du cordon CR 50 à 45°
- 3 - Embase du clip de finition

### ANGLE SORTANT



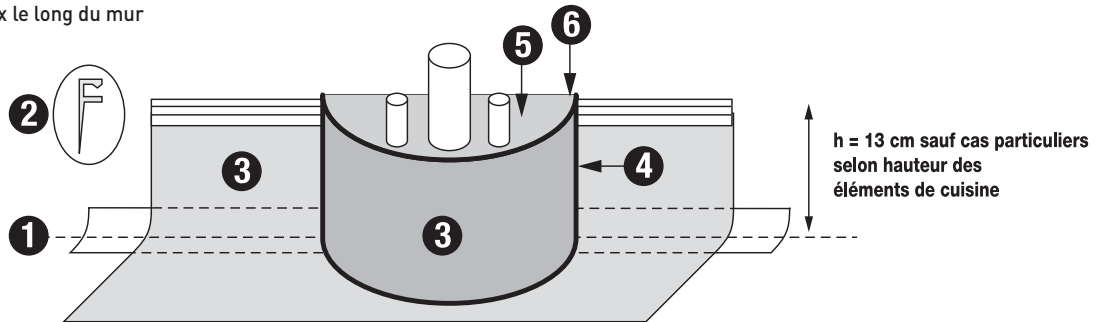
- 1 - Coupe du TARASAFE jusqu'à mi-hauteur de la forme d'appui



- 1 - Apport d'une pièce de TARASAFE
- 3 - Soudure du cordon CR 50 et arasage

## 11. TRAITEMENT DES SOCLES MAÇONNÉS

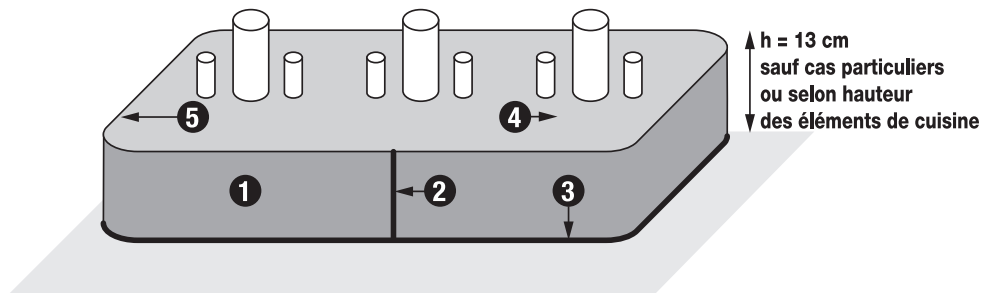
Groupe de tuyaux le long du mur



- 1 - Forme d'appui
- 2 - Embase du clip de finition
- 3 - TARASAFE PLUS découpé 1 cm + haut que le plot

- 4 - Soudure du cordon CA 72 avec la buse à roulette  
Réf. chez GERFLOR : 0564 0001
- 5 - Coulis de mortier époxy sur 5 mm d'épaisseur
- 6 - Découpe du surplus de matériau

Rassemblement de plusieurs groupes de tuyaux sur un même linéaire dans un socle rectangulaire avec coins arrondis au milieu de la cuisine ou cas de blocs de cuisson suspendus.

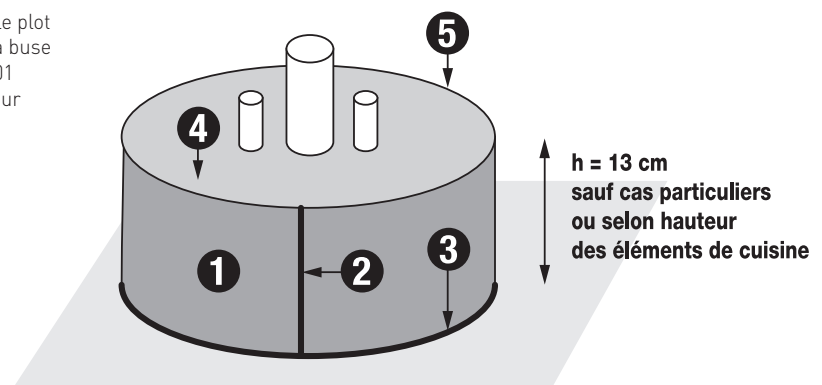


- 1 - TARASAFE PLUS découpé 1 cm + haut que le plot
- 2-3 - Soudure du cordon CR 50 et CA 72 avec la buse à roulette  
à roulette - Réf. chez GERFLOR : 0564 0001

- 4 - Coulis de mortier époxy sur 5 mm d'épaisseur
- 5 - Découpe du surplus de matériau

Cas d'un groupe de tuyaux en cas d'appareillage unique au milieu de cuisine

- 1 - TARASAFE PLUS découpé 1 cm + haut que le plot
- 2-3 - Soudure du cordon CR 50 et CA 72 avec la buse à roulette  
à roulette - Réf. chez GERFLOR : 0564 0001
- 4 - Coulis de mortier époxy sur 5 mm d'épaisseur
- 5 - Découpe du surplus de matériau

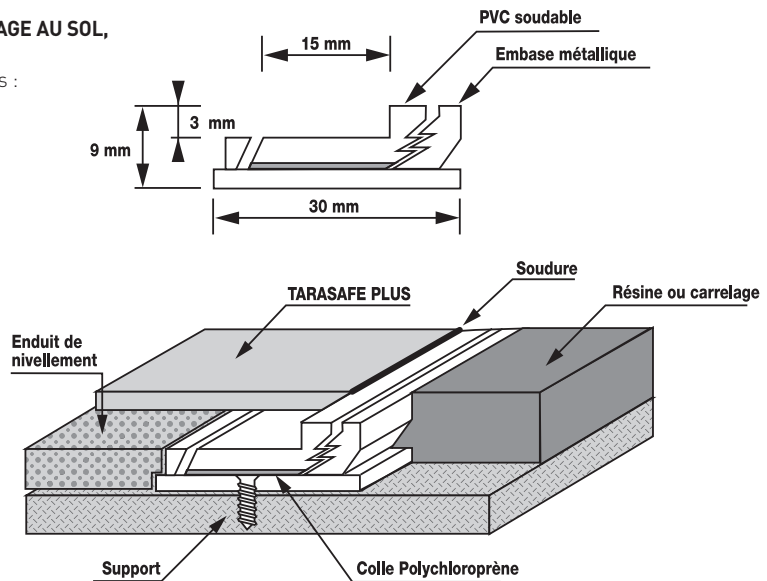


## 12. FINITIONS

### ■ 12.1. JONCTION TARASAFE PLUS / CARRELAGE AU SOL, OU RÉSINE

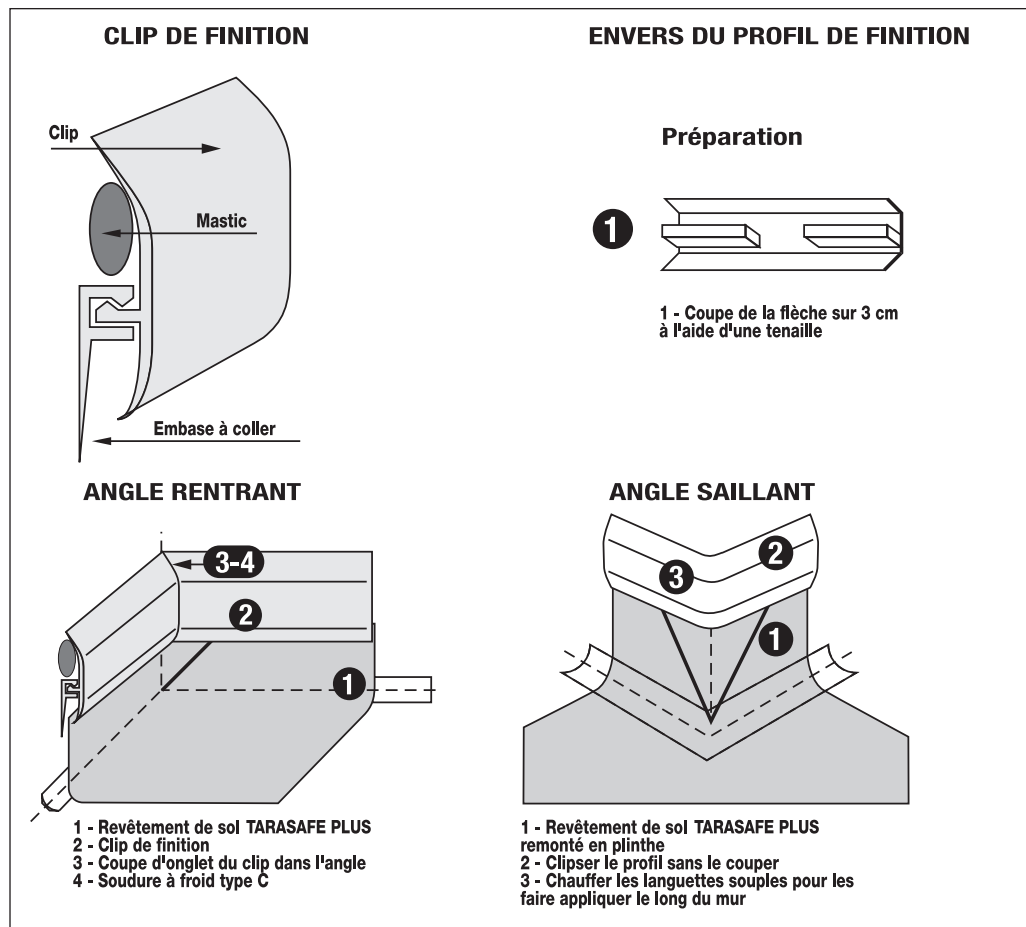
Cette jonction nécessite les opérations suivantes :

- fixation d'un profilé de finition,
- encollage,
- application et découpe du TARASAFE PLUS,
- masticage le long du profilé côté carrelage,
- soudure du TARASAFE PLUS au profilé.

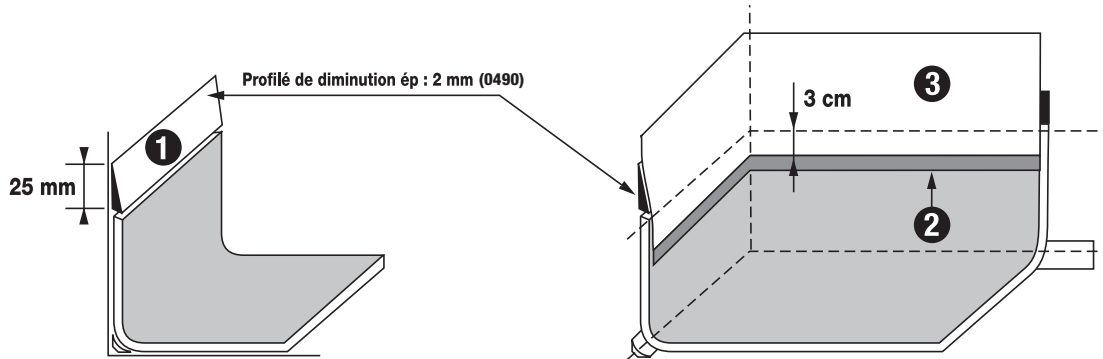


### ■ 12.2. JONCTION TARASAFE PLUS / PEINTURE (APPLIQUÉE EN MUR)

Nous préconisons le clip de finition GERFLOR (0486).



## 12.3. JONCTION TARASAFE PLUS / MURAL ULTRA

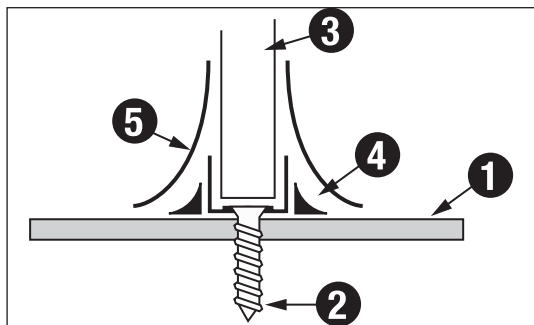


- 1 - Profilé de diminution
- 2 - Protection de la remontée pour collage
- 3 - MURAL ULTRA - recouvrement 3 cm.

## 12.4. JONCTION TARASAFE PLUS / PANNEAUX INDUSTRIELS

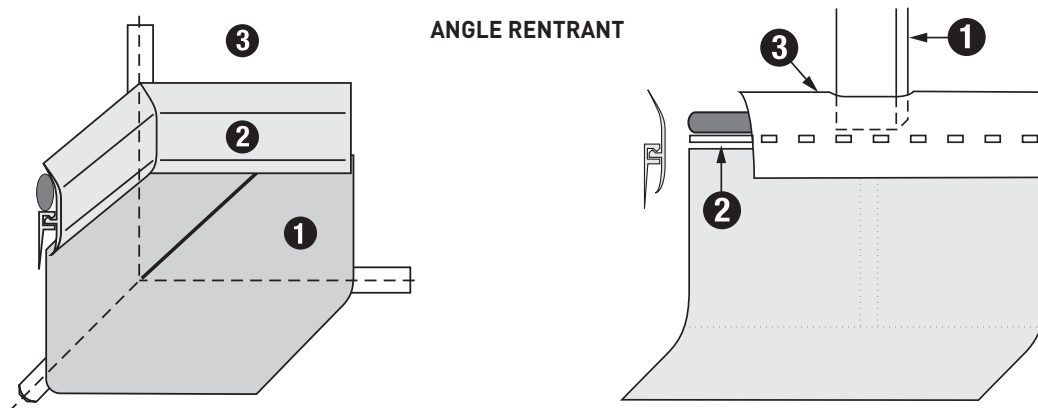
### 12.4.1 - Pose du TARASAFE PLUS avant les cloisons préfabriquées

Protection obligatoire du revêtement



- 1 - Revêtement de sol TARASAFE PLUS.
- 2 - Fixation des rails par vis inox et chevilles chimiques.
- 3 - Pose des cloisons.
- 4 - Application de mastic PU le long de la paroi.
- 5 - Pose des plinthes.

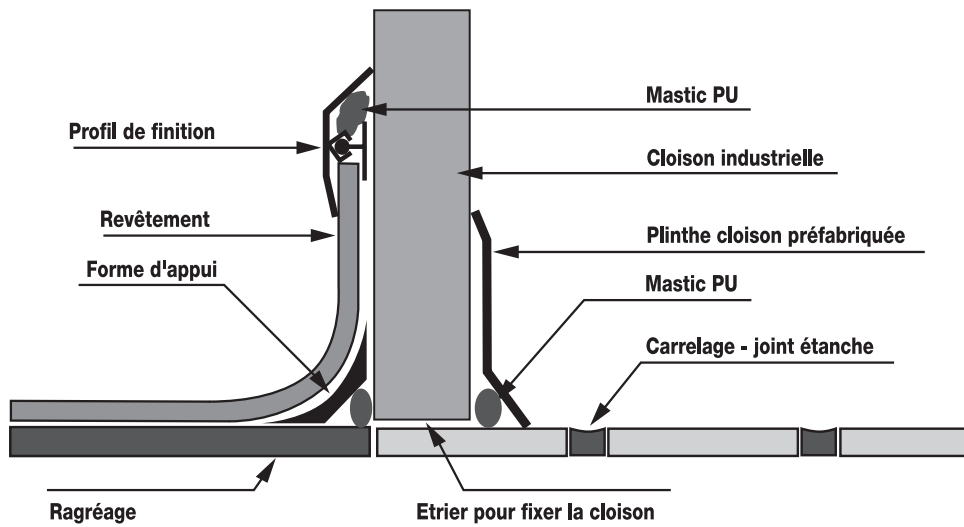
### 12.4.2 Pose du TARASAFE PLUS après les cloisons préfabriquées



- 1 - Revêtement TARASAFE X-TRA / TARASAFE PLUS.
- 2 - Clip de finition.
- 3 - Panneau industriel.

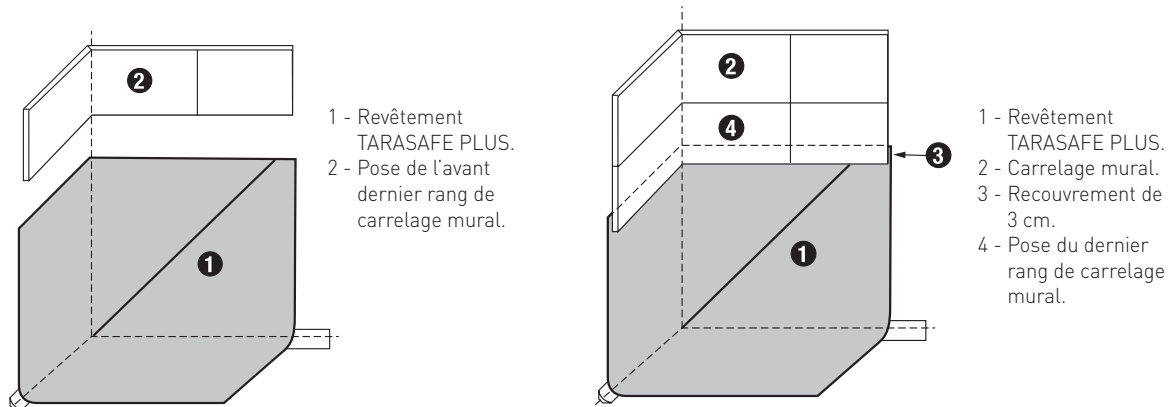
- 1 - Découpe du couvre-joint de dilatation à 12 cm du sol.
- 2 - Mise en place de l'embase du clip sous le couvre-joint.
- 3 - Masticage et pose du clip de finition (la languette souple épouse la forme du couvre-joint).

## 12. 5. JONCTION TARASAFE PLUS / CLOISON



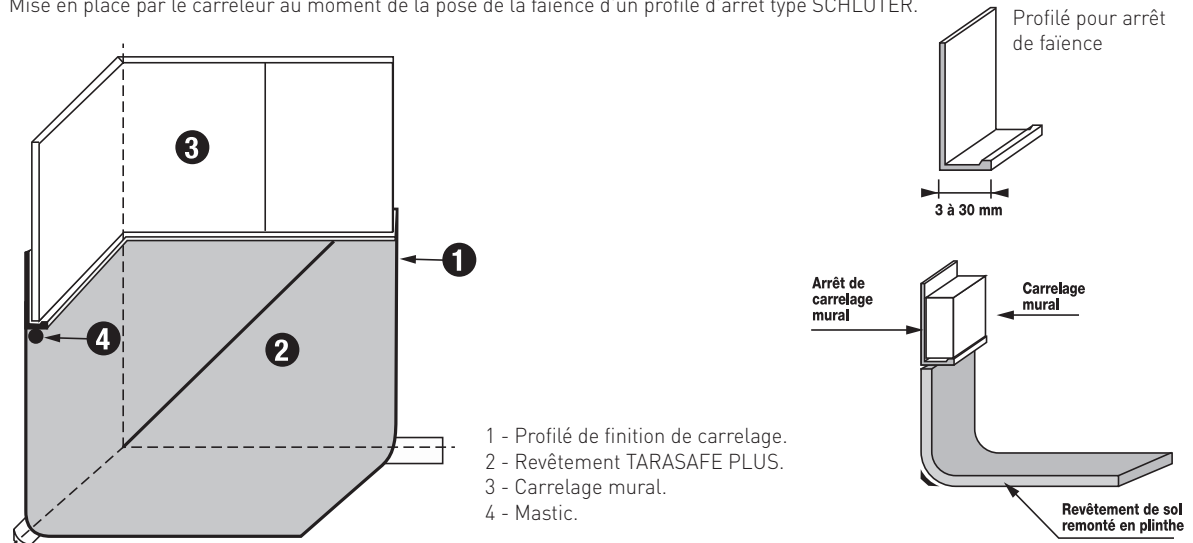
## 12. 6 - JONCTION TARASAFE PLUS / FAÏENCE

### 12. 6.1 - Recouvrement faïence sur remontée en plinthe



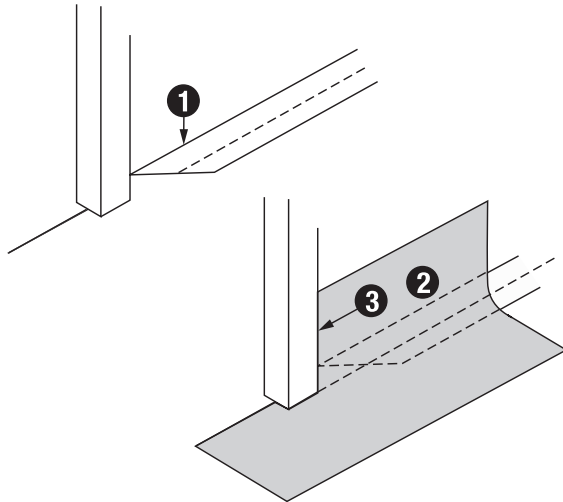
### 12.6.2 - Utilisation d'un profilé de finition

Mise en place par le carreleur au moment de la pose de la faïence d'un profilé d'arrêt type SCHLUTER.



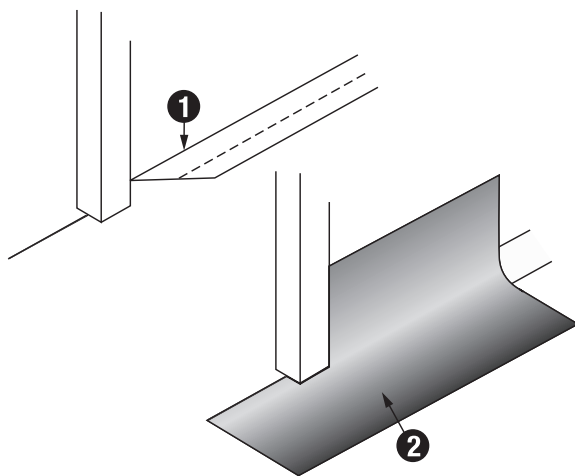
## 13. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

### 13.1. HUISSERIE DE PORTE



- 1 - Forme d'appui coupée en biais pour permettre au revêtement de se rabattre complètement sur l'huissierie.
- 2 - TARASAFE PLUS.
- 3 - Mastic.

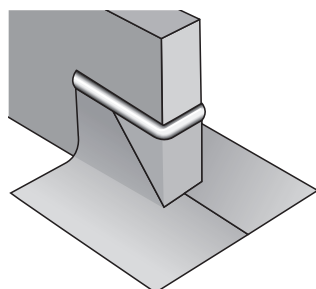
**NOTE :** le pied de l'huissierie peut être coupé et ainsi être traité comme une tête de cloison.



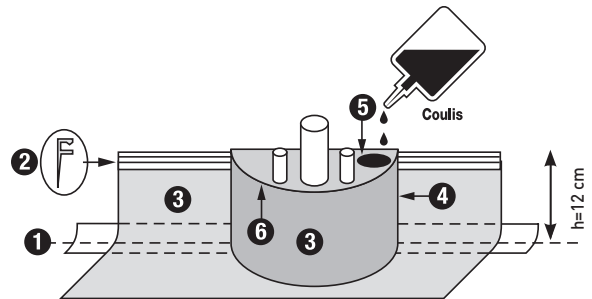
- 1 - Forme d'appui coupée en biais.
- 2 - TARASAFE PLUS.
- 3 - Collage d'une pièce en TARASAFE PLUS sur la tête de cloison.
- 4 - Soudure au CR 50 de la pièce rapportée et de la jonction entre les lés.

### 13.2. TÊTE DE CLOISON

- Collage du matériau en remontée en plinthe avec coupe du matériau à 45° jusqu'à l'angle de tête de cloison.
- Procéder de la même façon sur la deuxième face.
- Apport d'une pièce dans l'angle.
- Soudure.
- Clipsage de profil de finition SANS le couper dans les angles.



### 13.3. HABILLAGÉ DES DESSUS DE SOCLES MAÇONNÉS



- 1 - Forme d'appui.
- 2 - Embase du clip de finition.
- 3 - TARASAFE PLUS.
- 4 - Soudure du cordon CR 50 ou CA 72 avec la buse à roulette .  
Réf. chez GERFLOR : 0564 0001.
- 5 - Coulis de mortier époxy.
- 6 - Découpe du surplus de matériau.

### 13.4. TRAITEMENT POUR PIED D'HUISSERIE

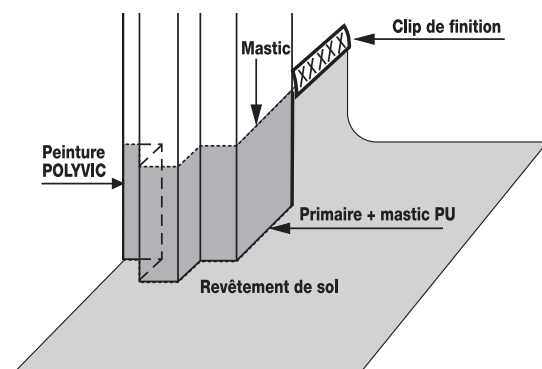
#### 13.4.1 - Huissierie métallique ou en bois

##### Application de la peinture

- Nettoyer soigneusement le pied d'huissierie sur une hauteur de 15 cm.
- Injecter de la mousse PU autour du pied d'huissierie.
- Appliquer une 1<sup>ère</sup> couche de peinture POLYVIC - Sté. JANVIC.  
Tél. : 01 39 83 67 22 - Fax : 01 39 83 60 66.
- Laisser sécher.
- Effectuer la pose du revêtement TARASAFE PLUS selon le principe de mise en œuvre.
- Appliquer une 2<sup>ème</sup> couche de peinture POLYVIC.
- Laisser sécher.

##### Calfeutrement périphérique

- Délimiter par ruban adhésif, le contour du revêtement autour du pied d'huissierie.
- Appliquer au pinceau le primaire 215 - (Sté. SIKA ).
- Laisser sécher.
- Appliquer le mastic : POLYMER MS107 de BOSTIK.
- Lisser le mastic soigneusement.



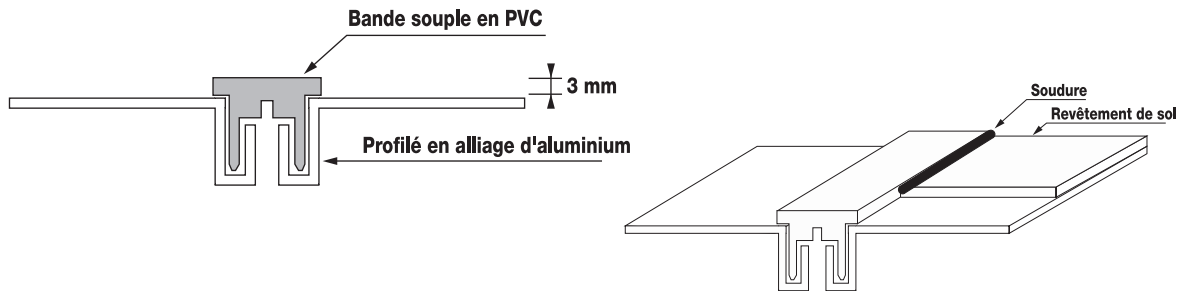
#### 13.4.2 Huissierie P.V.C.

- Délimiter par ruban adhésif, le contour du revêtement autour du pied d'huissierie.
- Appliquer au pinceau le primaire 215.
- Laisser sécher.
- Appliquer le mastic : POLYMER MS107 de BOSTIK.
- Lisser le mastic soigneusement.

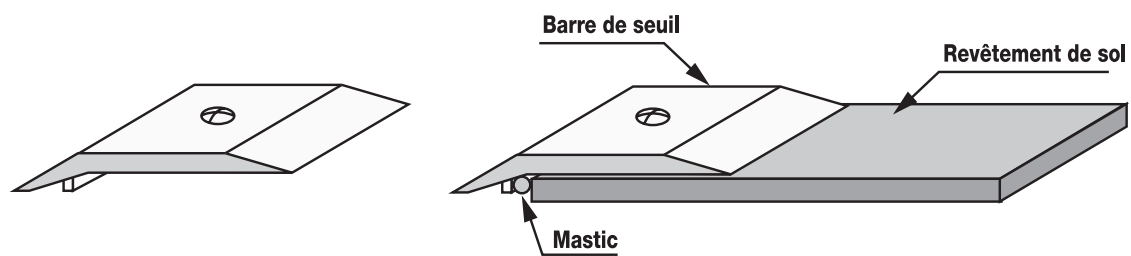


## 13.5. TRAITEMENT DES JOINTS DE DILATATION EN CAS DE RÉNOVATION

Couvre-joint de dilatation

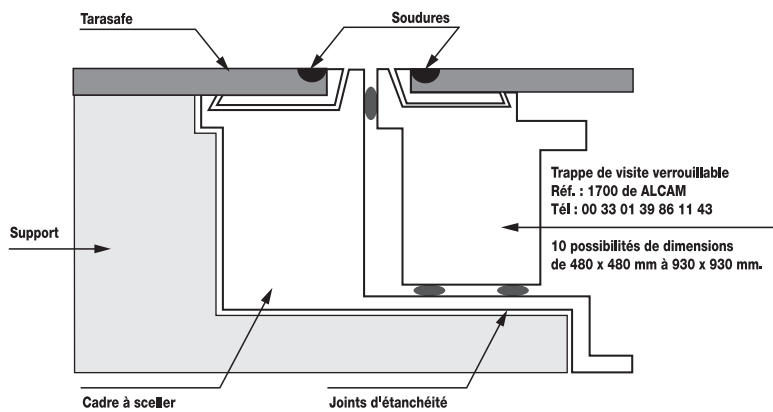


## 13.6. BARRE DE SEUIL POUR DÉNIVELÉ



Fixation par vissage avec masticage sous les vis.

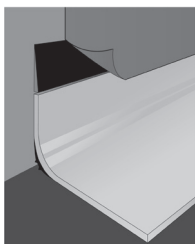
## 13.7. TAMPONS DE TRAPPE DE VISITE POUR TARASAFE PLUS



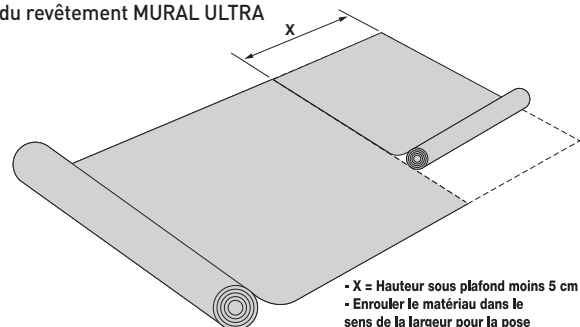
## 14. MISE EN ŒUVRE DU MURAL ULTRA

Se référer au Principe de Mise en Œuvre du MURAL ULTRA.

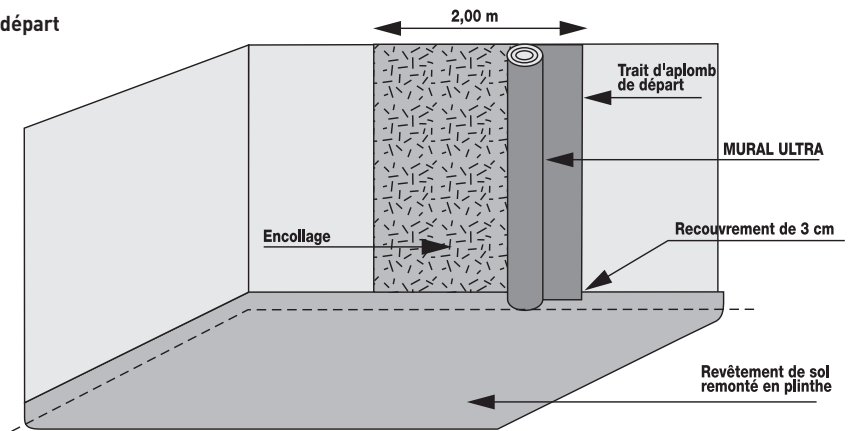
**RAPPEL :** Profilé de diminution [0490]  
Mettre ce profilé sur le dessus de la remontée en plinthe avant application du revêtement mural pour permettre le recouvrement de 3 cm.



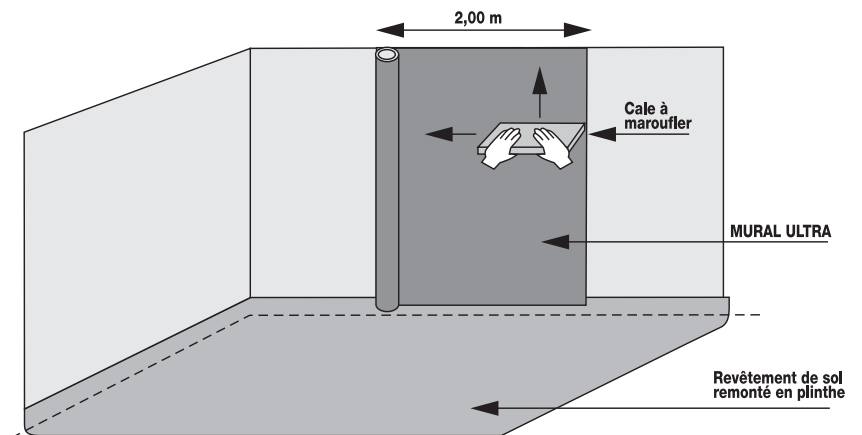
Débit du revêtement MURAL ULTRA



Affichage du 1<sup>er</sup> lé en suivant le trait d'aplomb de départ



Marouflage



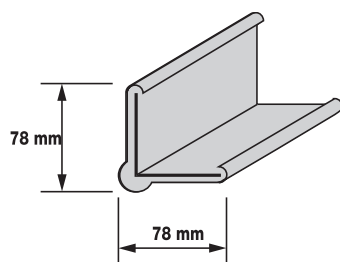
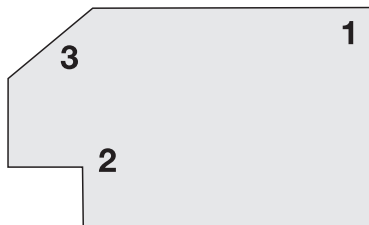
## TRAITEMENT DES ANGLES

### Angle rentrant (1)

- Coller un cordon CA 12 dans l'angle avant la mise en œuvre du MURAL ULTRA.

### Angle sortant (2)

- Découpe du MURAL ULTRA sur l'angle et fixation d'une cornière d'angle de protection en inox par vis.

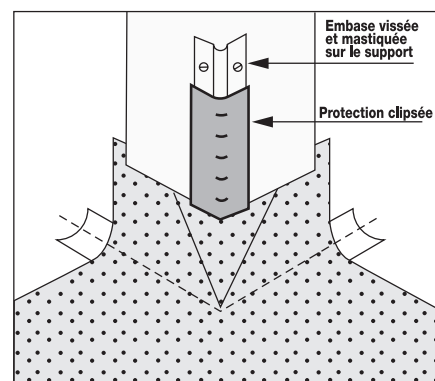


### Angle sortant arrondi

- Si les angles sortants sont arrondis ou ont été réalisés avec des profilés d'angle sortant, le revêtement MURAL ULTRA pourra être collé et appliqué sans découpe.

### Angle ouvert (> à 90°) (3)

- Double encollage type néoprène sur environ 30 cm de part et d'autre de l'angle.



Cornière PVC sur platine aluminium SPM

## 15. AGRÉMENT DES ENTREPRISES

### ■ 15.1. FORMATION DES ENTREPRISES

Compte tenu des particularités d'emploi, la mise en œuvre doit être réalisée par des entreprises qualifiées et formées par le fabricant concepteur du système.

Cette méthodologie sera remplacée à terme par la qualification « Pose de revêtements en locaux humides » actuellement à l'étude.

### ■ 15.2. MÉTHODOLOGIE

Elle consiste en :

- La reconnaissance des entreprises et du personnel, par le service Assistance Technique et par la force de vente GERFLOR par secteur.
- L'évaluation et le classement des entreprises par secteur.

Les entreprises sont classées par niveau :

- Niveau (A) - entreprise qualifiée pour la pose des revêtements de sols Cuisines avec le personnel formé et qualifié et le matériel adapté et ne nécessitant qu'une assistance légère.
- Niveau (B) - entreprise et personnel en cours de formation, nécessitant l'assistance soutenue lors du 1<sup>er</sup> chantier pour la pose du système.
- Niveau (C) - entreprise et personnel ne maîtrisant pas la pose du système.

Seules les entreprises de niveau A ou B sont agréées par GERFLOR.

### ■ 15.3. SOUTIEN AUX ENTREPRISES

- Fourniture du cahier des charges et de l'Avis Technique,
  - École de pose cuisines collectives (théorique et pratique),
- La société GERFLOR propose aux entreprises et organise régulièrement des formations à la pose du système notamment sur les aspects suivants :
- Reconnaissance des supports, préparation des supports, collage et pose du revêtement choisi, mise en œuvre des points singuliers.

### ■ 15.4. CONTENU DU PLAN QUALITÉ

Chacune des entreprises intervenant dans la mise en œuvre doit au moins s'engager, au travers d'un Plan Qualité, à :

- Déclarer tout chantier au demandeur ou au titulaire de l'Avis Technique,
- Disposer et attester d'une assurance spéciale couvrant ce type de travaux d'exécution d'un ouvrage de revêtement de sol en cuisine collective,
- Disposer du personnel formé dans la mise en œuvre de chacun des composants du système considéré,
- Disposer du matériel nécessaire au contrôle du support et des conditions de chantier,
- Effectuer, pour chaque chantier réalisé, les contrôles prévus pour la technique considérée,
- Consigner par écrit, et pour chaque chantier réalisé, les informations et les résultats des vérifications et des contrôles réalisés sur le chantier.

### ■ 15.5. ARCHIVAGE DES DOSSIERS

Chaque fiche chantier transmise sera classée et archivée par GERFLOR.

- Soutien technique aux entreprises,
- Soutien à la négociation des marchés.

Sur demande de l'entreprise agréée, la société GERFLOR est en mesure d'intervenir conjointement avec les sociétés co-titulaires.

- Soutien lors du chantier.

Les sociétés co-titulaires, sociétés fournisseuses de système « enduit + colle » et la société GERFLOR sont en mesure d'assister l'entreprise lors du démarrage du chantier si cette dernière lui en fait la demande.

## 16. SURVEILLANCE - MAINTENANCE - RÉPARATION

L'exploitant doit surveiller régulièrement la bonne tenue apparente de l'ouvrage et signaler au maître d'ouvrage et / ou à l'installateur d'origine les éventuelles anomalies qui pourraient, d'après lui, entraîner des risques sur la pérennité de l'ouvrage.

L'analyse technique, demandée par l'exploitant auprès des co-titulaires, devra différencier le vieillissement qui relève de l'usure normale due au trafic et à l'utilisation des locaux, des dégradations d'origine accidentelle.

Si les remarques formulées par l'exploitant s'avèrent fondées après analyse technique, l'installateur procédera aux travaux de réparation dans le cadre de ses engagements contractuels et / ou légaux.

### REMARQUE :

*Dans le cadre de cette surveillance, l'utilisateur devra signaler sans délai, pour réparations, les accidents consécutifs à l'exploitation des locaux et notamment : les coupures dues à la chute d'outils coupants, les brûlures ponctuelles, etc.*

## 17. LISTE DES FOURNISSEURS ET DES OUTILS SPÉCIFIQUES

### ROMUS

ZA des Pouards 13 et 15 rue du Taillefer  
B.P. 291 - 91162 LONGJUMEAU CEDEX  
Tél. : 01 69 79 69 79 - Fax. : 01 64 48 41 00  
e-mail : commercial@romus.fr  
www.romus.fr

### JANSER S.A.

Parc d'activités de la Mossig  
B.P. 18 - 67521 MARLENHEIM CEDEX  
Tél. : 03 88 59 28 20  
Fax : 03 88 59 28 22

### WOLFF

4, Avenue du Président COTY  
02880 CROUY  
Tél. : 03 23 76 37 52  
Fax : 03 23 76 37 51

		ROMUS	JANSER	WOLFF
	Coffret ABS Lg 410 mm		Réf. : 226 612 310	
<b>ENCOLLAGE</b>	Spatule à colle en aluminium Lame double denture 18 cm - type A2	Réf. : 94888 + 94900	Réf. : 226 331 000 Réf. : 226 315 000	Réf. : 967 718 000 Réf. : 977 090 000
<b>MAROUFLAGE</b>	Cale de liège à maroufler	Réf. : 93145	Réf. : 262 380 000	Réf. : 720 930 000
<b>TRAÇAGE</b>	Traceur pour plinthes Tige support à 200 mm	Réf. : 95430	Réf. : 222 430 100	
<b>DÉCOUPE</b>	Cutter à lames auto-cassables 9 mm. Cisaille pour coupe oblique	Réf. : 91075 Réf. : 93415	Réf. : 262 612 310 Réf. : 262 280 000	Réf. : 121 700 000
<b>CHANFREINAGE</b>	Triangle à rainurer Lame de rechange Couteau à rainurer Lame de rechange Gouge chanfreinage à chaud Buse chauffante	Réf. : 95178 Réf. : 95179 Réf. : 95160 Réf. : 95161 Réf. : 95051	Réf. : 262 613 000 Réf. : 262 613 001 Réf. : 262 610 000 Réf. : 262 610 001 Réf. : 224 800 009	Réf. : 116 410 000 Réf. : 116 412 000 Réf. : 116 500 000
<b>SOUDURE À CHAUD</b>	Bille de pression en laiton Ø 13 mm Roulette pour angle rentrant Aiguillage CLIP DIA Roulette de soudure pour cordon CR 50 et CA 72		Réf. : 224 816 000 Réf. : 224 400 123 Réf. : 262 891 000 Réf. : 262 618 000	Réf. : 116 200 000 Réf. : 116 340 000 Réf. : 511 640 000
<b>SOUDURE À FROID</b>	Soudure à froid type DF	Réf. : 95670	Réf. : 262 675 000	Réf. : 428 080 000